

XVIII. LE SIECLE DES LUMIERES

La France participe, au même titre que les autres pays européens, aux progrès scientifiques et à la croissance démographique et économique du 18^e siècle. En revanche, le mouvement philosophique de remise en cause des croyances traditionnelles au nom de la raison est proprement français. Outre les « lumières », la langue, la littérature et l'art français rayonnent dans toute l'Europe.

XVIII.a. Les progrès scientifiques

XVIII.a.i. Les grands savants.

Si le Français Descartes est, au 17^e siècle, l'un des fondateurs de la science moderne, grâce à la méthode qu'il préconise, ce sont tous les pays européens qui participent au grand mouvement de progrès scientifique qui commence vers le milieu du 17^e siècle. Aux côtés du Hollandais Huygens, de l'Anglais Newton, de l'Allemand Leibniz, du Suédois Linné, pour ne citer que quelques grands noms, les Français jouent leur rôle, souvent de premier plan. Pascal, puis Clairaut, d'Alembert, Lagrange, Monge contribuent aux progrès décisifs des mathématiques. Bouguer, Maupertuis, Laplace s'attachent à confirmer les hypothèses astronomiques de Newton. Lavoisier (1743-1794), l'un des plus grands savants du 18^e siècle, est le véritable fondateur de la chimie moderne, avec ses expériences sur l'analyse et la synthèse de l'air et de l'eau. Buffon rédige une monumentale *Histoire naturelle*.

XVIII.a.ii. L'intérêt pour les sciences.

Ces progrès sont facilités par l'intérêt que portent désormais à la science les autorités et l'opinion publique. Colbert a fondé en 1665 l'Académie des sciences et le *Journal des savants* et fait construire l'Observatoire de Paris. En 1736-1737, Louis XV envoie des missions scientifiques au Pérou et en Laponie pour la mesure comparée de deux degrés de méridien. En 1785, Louis XVI charge La Pérouse de poursuivre l'exploration du Pacifique. Un public de plus en plus nombreux s'intéresse aux progrès scientifiques et fait, par exemple, un grand succès, en 1686, aux *Entretiens sur la pluralité des mondes*, de Fontenelle, ouvrage de vulgarisation. Voltaire fait connaître en France les travaux de Newton, Diderot se passionne pour la physiologie et la chimie, Rousseau, pour la botanique. Le succès des premières expériences d'électricité, la multiplication des cabinets de physique, le progrès de l'enseignement scientifique dans les collèges, l'extraordinaire enthousiasme qui accompagne les débuts de l'aérostation en 1783 sont autant de témoignages de cet engouement pour les sciences.

XVIII.a.iii. Les progrès techniques.

Mais, si la France joue ainsi un rôle important, voire essentiel, dans les progrès de la science européenne, il n'en est pas de même en matière de progrès techniques. Il s'agit là en effet d'un quasi-monopole des Britanniques. Certes, Denis Papin réalise le premier, vers 1690,

une machine utilisant la force d'expansion de la vapeur d'eau et, en 1769, Cugnot tente d'utiliser une telle machine pour la traction des pièces d'artillerie. Mais c'est à l'Écossais James Watt que revient le mérite d'avoir véritablement créé, vers 1780, la machine à vapeur, en y apportant les améliorations décisives. De même, c'est en Angleterre que sont mises au point la technique de la fonte du minerai de fer au coke et différentes machines textiles. C'est également en Angleterre que l'introduction des cultures fourragères dans le cycle de la production agricole permet la suppression de la jachère et le développement de l'élevage.

XVIII.b. La croissance démographique et économique

XVIII.b.i. La croissance de la population.

Comme toute l'Europe, la France connaît au 18^e siècle une croissance rapide et décisive de sa population, puisque celle-ci passe de 21 millions et demi d'habitants en 1700 à 28 millions en 1790. Toutefois, cet accroissement, pour important qu'il soit, est inférieur à celui des autres pays, si bien que la part relative de la population française dans l'ensemble européen, tout en restant considérable, se réduit quelque peu, passant de 24 à 20 %. Par ailleurs, en dépit de son ampleur, cette croissance ne constitue pas une véritable révolution démographique, dans la mesure où elle s'inscrit dans des structures presque inchangées.

L'âge moyen au premier mariage est toujours tardif et tend même à l'être davantage. La natalité reste très forte, malgré les timides débuts de la limitation volontaire des naissances, qui constitue une originalité française mais qui ne prendra une réelle importance qu'à partir de la décennie révolutionnaire. Quant à la mortalité, notamment aux premiers âges, elle reste, elle aussi, à un niveau élevé, mais baisse pourtant très légèrement, ce qui suffit à amorcer le processus de croissance. Cette légère baisse ne s'explique ni par des progrès thérapeutiques presque inexistantes avant la diffusion de la vaccination dans les premières années du 19^e siècle, ni par des améliorations agricoles encore limitées. C'est l'espacement et l'atténuation des grandes crises de mortalité qui sont à l'origine de ce premier et timide recul de la mort. Les grandes famines résultant de crises de subsistances font place à des disettes plus rares et moins graves, grâce à une meilleure répartition et à une meilleure conservation des grains disponibles. La dernière épidémie de peste frappe Marseille en 1720, et, même si certaines maladies épidémiques, comme la variole ou la dysenterie, continuent à faire des ravages, les efforts conjugués des pouvoirs publics et de certains médecins tentent d'en limiter l'extension. La

conjonction, naguère si meurtrière, entre disette et épidémie est beaucoup plus rare : les dernières grandes crises de ce type sont celles de 1709-1710 et de 1738-1742. La croissance ainsi amorcée se poursuit tout au long du siècle ; bientôt relayée par les progrès économiques et médicaux, elle s'accélérera encore au 19^e siècle dans des structures démographiques qui se transformeront rapidement.

XVIII.b.ii. L'agriculture.

La croissance de la population se double d'une croissance économique qui, elle aussi, est commune à une grande partie de l'Europe. L'agriculture est relativement peu touchée. Certes, l'agronomie est à la mode à partir du milieu du siècle, à l'imitation de l'Angleterre. En réaction contre le mercantilisme colbertiste, les physiocrates¹ voient dans l'activité agricole « la seule base de la puissance des États ». Les ouvrages sur le sujet se multiplient et connaissent un grand succès. Le gouvernement favorise la création de sociétés royales d'agriculture dans la plupart des provinces et encourage le défrichement des terres incultes. Mais cette « agromanie » n'a que des effets très limités : l'étendue des terres défrichées est peu importante, la jachère reste la règle presque partout, les rendements céréaliers ne s'améliorent que très peu, la diffusion de la pomme de terre ne devient massive qu'à l'extrême fin de l'Ancien Régime. Toutefois, quelques micro-progrès au niveau de l'étendue et du rendement des terres emblavées et surtout une conjoncture climatique favorable entre 1726 et 1767 permettent à la production agricole de croître dans la même proportion que la population, sans que l'on puisse parler pour autant de révolution agricole.

XVIII.b.iii. L'essor de la production industrielle.

L'essor de la production industrielle, beaucoup plus important, n'est pas non plus la conséquence d'une révolution industrielle qui touche à peine la France à la veille de la Révolution (en effet, à cette date, les seules réalisations comparables à ce qui se passe en Angleterre sont l'établissement métallurgique du Creusot-Montcenis, avec fonte au coke et machines à vapeur, les forges d'Hayange, en Lorraine, et les mines d'Anzin). En marge de l'artisanat urbain organisé en corporations et travaillant pour les besoins locaux, la grande production, surtout textile, qui alimente l'exportation, est de plus en plus aux mains des marchands fabricants, dans le cadre de ce que les historiens d'aujourd'hui appellent la protoindustrialisation. Certes, il s'agit toujours d'une production à domicile ou en petits ateliers,

¹ **Physiocrate.** Doctrine économique qui s'oppose au mercantilisme et à son interventionnisme, en mettant l'accent sur l'agriculture et sur la nécessité de la liberté économique.

et d'une fabrication manuelle, l'outillage, toujours médiocre, étant le plus souvent la propriété du producteur lui-même. Mais, contrairement à l'artisan urbain indépendant, ce producteur dépend totalement du marchand fabricant qui lui fournit la matière première, récupère le produit fabriqué en échange d'un prix de façon et le vend pour son seul profit. Ce système existait, on l'a vu, avant le 18^e siècle, mais il connaît alors un grand développement, selon des modalités variées : parfois en ville, comme l'industrie de la soie à Lyon, le plus souvent à la campagne, notamment dans la France du Nord et de l'Ouest, avec, autour des villes, grandes ou moyennes, des nébuleuses de paroisses rurales où des habitants se livrent à un travail industriel, soit de façon quasi exclusive, soit en association étroite avec le travail agricole. Ainsi, dans la plupart des secteurs, sans bouleversement des structures traditionnelles, la proto-industrialisation, favorisée par la stabilité de la monnaie, la hausse des prix, donc des profits, l'augmentation de la population, l'ouverture de nouveaux marchés, permet une croissance rapide de la production.

XVIII.b.iv. L'essor des échanges commerciaux.

L'intensification des relations commerciales est évidemment inséparable de cette croissance de la production. Les échanges intérieurs et l'acheminement des produits vers les ports d'exportation, Bordeaux, Nantes, Marseille, sont favorisés par l'amélioration du réseau routier, grâce à l'établissement de la corvée royale, impopulaire mais efficace, et à l'activité de l'administration des Ponts et Chaussées. Toutefois, en dehors des belles routes pavées reliant désormais entre elles les grandes villes du royaume, les routes secondaires et les chemins sont négligés et restent en fort mauvais état. Le commerce extérieur connaît un essor spectaculaire, comparable à celui de l'Angleterre : il est multiplié par cinq entre 1715 et 1789, le commerce avec l'Europe par quatre, le commerce colonial par dix. Le commerce européen reste l'essentiel, mais la part prise par les échanges avec les autres continents ne cesse d'augmenter : pays de l'océan Indien, Afrique et surtout Nouveau Monde. La France vend en Espagne, en Angleterre, dans la plupart des États du continent, dans les ports du Levant ses toiles et ses draps, ses vins et ses eaux-de-vie, parfois ses blés, le sucre produit dans ses colonies antillaises et raffiné en métropole. Elle achète en Europe du Nord lin, chanvre, fer, goudron, bois, et se procure en Asie cotonnades, porcelaines et épices rapportées par les navires de la Compagnie des Indes. Surtout, le commerce français s'américanise de plus en plus, soit indirectement grâce aux exportations vers l'Espagne dont une grande partie est réexportée vers l'Amérique espagnole, soit surtout directement grâce à l'exploitation non du Canada, de peu d'intérêt en

dehors des fourrures et perdu dès 1760, mais des colonies antillaises, notamment Saint-Domingue, dont la France reçoit sucre brut, coton, café, indigo, et qu'elle approvisionne en produits alimentaires et manufacturés et surtout en esclaves noirs troqués sur les côtes d'Afrique. A la veille de la Révolution, les Iles, c'est-à-dire les Antilles, occupent une place considérable dans le commerce extérieur du royaume.

XVIII.b.v. Croissance et société.

Tous les Français ne sont pas également bénéficiaires de cette prospérité, qui fait d'ailleurs place, à partir de 1770 environ, à une stagnation, puis à un début de dépression de la production et des revenus. Gens de finance, marchands fabricants, armateurs et négociants des grands ports atlantiques, rentiers du sol et riches laboureurs disposant d'excédents commercialisables sont les grands gagnants, en face du petit peuple des villes et des campagnes, dont les salaires n'augmentent pas dans les mêmes proportions que le profit industriel ou la rente foncière : il ne reçoit que les « miettes de l'expansion » et est la grande victime de la récession du temps de Louis XVI.

XVIII.c. Le mouvement philosophique

XVIII.c.i. Les grands philosophes.

Prolongeant les leçons du rationalisme cartésien et la critique des croyances traditionnelles et de la monarchie absolue amorcée dans certains milieux dès les années 1680-1715, les grands écrivains appelés « philosophes » veulent substituer aux « ténèbres » du fanatisme et de l'intolérance les « lumières » de la raison pour le plus grand bonheur de l'humanité. Dès 1721, Montesquieu (1689-1755), président au parlement de Bordeaux, publie les *Lettres persanes*, satire audacieuse des croyances et des mœurs des Français à la fin du règne de Louis XIV ; de 1734 à 1748, il écrit *l'Esprit des lois*, dans lequel il préconise une monarchie tempérée par l'existence de corps intermédiaires et fondée sur la séparation des pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, vrai rempart contre la tyrannie. Fils d'un notaire parisien, Voltaire (1694-1778) publie en 1734, après un séjour en Angleterre, ses *Lettres philosophiques*, éloge des institutions anglaises. Après une vie agitée, il s'installe en 1760 à Ferney, à deux pas de la frontière suisse, d'où il exerce jusqu'à sa mort une véritable souveraineté intellectuelle grâce à son énorme correspondance, ses nombreux ouvrages et sa

défense des victimes de l'intolérance. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), fils d'un modeste horloger de Genève, joue un rôle à part : persuadé que tous les hommes naissent également bons, il rêve, dans le *Contrat social* (1762), d'une cité idéale où les droits naturels de l'individu seraient garantis et où le peuple souverain traduirait la volonté générale.

XVIII.c.ii. Les idées philosophiques.

Avec toutes les nuances liées aux différences de leurs options personnelles, les philosophes se livrent à une même critique systématique de la société de leur temps. Sur le plan religieux, ils admettent presque tous l'existence de Dieu (sauf Diderot, d'Holbach ou Helvétius) mais nient toute valeur aux Églises et aux dogmes ; le déisme de Rousseau s'accompagne d'un même refus des Églises établies, mais débouche sur une religiosité plus profonde et plus sincère. Sur le plan politique, ils sont favorables à la monarchie (sauf Rousseau, partisan de la démocratie et de la république), mais une monarchie limitée où les trois pouvoirs seraient séparés et où le monarque, s'inspirant des principes philosophiques, serait respectueux des libertés fondamentales : liberté individuelle, liberté de pensée, liberté d'expression. Ils se divisent sur les notions d'égalité et de propriété : Rousseau prêche l'égalité et tonne contre la propriété, tandis que Voltaire, tout en dénonçant les inégalités les plus criantes, celles dues notamment à la naissance, défend le droit de propriété et les intérêts de la bourgeoisie plutôt que ceux du peuple. Dans le domaine économique, ils vantent les bienfaits de la liberté sans laquelle l'industrie et le commerce ne peuvent prospérer et lancent la formule : « Laissez faire, laissez passer ! »

XVIII.c.iii. L'Encyclopédie.

C'est surtout après 1750 que s'accélère la diffusion des idées des philosophes, en dépit de l'opposition des autorités civiles et religieuses. La publication, à partir de 1751, de l'*Encyclopédie* joue un rôle capital dans cette diffusion. Dirigé par Diderot et d'Alembert, ce « dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », en trente-trois volumes, dont onze de planches, est d'abord une somme des connaissances du temps dans le domaine des sciences et des techniques, mais c'est aussi une critique habile et détournée des institutions politiques et des idées religieuses et une apologie prudente des grands thèmes des « lumières » : la foi dans la raison et dans le progrès, la liberté, l'égalité civile, le respect de la propriété. La presse, les salons, les académies provinciales, les loges maçonniques jouent aussi leur rôle dans la diffusion des « lumières » en France et dans toute l'Europe.

XVIII.d. Le rayonnement de la culture française et ses limites**XVIII.d.i. L'Europe française.**

Les philosophes ne sont pas seulement des penseurs ; les plus grands d'entre eux, tel Voltaire, sont de remarquables écrivains, brillant dans tous les genres et fidèles aux leçons du classicisme. Mais, quelle que soit leur importance, ils ne représentent pas la totalité du mouvement littéraire, illustré aussi bien par le mémorialiste Saint-Simon que par les auteurs dramatiques et romanciers Lesage et Marivaux. L'architecture reste fidèle aux traditions classiques, mais la décoration et l'ornementation sont influencées par le style rocaille, ou rococo, qui préfère à la ligne droite le contour déchiqueté et la forme tourmentée. Le rayonnement en Europe de la littérature et de l'art français est alors considérable. La langue française est utilisée par les classes supérieures de tous les pays européens, ce qui facilite la diffusion des « lumières » et des écrits venus de Paris. Le prestige de l'art français est tel qu'il est imité un peu partout : résidences royales ou princières inspirées de Versailles, places royales à la française.

XVIII.d.ii. Les réactions nationales.

Mais à partir de 1750 environ, en même temps que continuent à se diffuser les idées des philosophes, se dessine, au nom des exigences du sentiment, une réaction contre leur rationalisme jugé trop desséchant ; l'influence des poètes et romanciers anglais contribue aussi à la vogue de l'exotisme, de la rêverie, de l'irrationnel. Le roman de Rousseau, *la Nouvelle Héloïse*, publié en 1761 avec un immense succès, répond à cette évolution de la sensibilité du public, de même que les tableaux de Chardin ou de Greuze. Par ailleurs, le rococo recule devant le néo-classicisme : on en revient, en architecture, à un style sobre et sévère (Saint-Sulpice, Panthéon), cependant qu'en peinture l'œuvre de Louis David illustre parfaitement ce retour à l'antique. Dans le même temps, le rayonnement de la France en Europe diminue, devant l'influence anglaise, très nette en France même, et surtout devant les réactions nationales, sensibles notamment en Allemagne.

XVIII.d.iii. Culture savante et culture populaire.

Enfin, à l'intérieur de la société française, le fossé apparu au 17^e siècle entre culture savante et culture populaire se creuse encore davantage. La culture savante reste fondée sur les

principes chrétiens et le legs de l'Antiquité redécouvert à l'époque de la Renaissance. Même le succès des « lumières » ne remet pas en cause ces deux fondements de la culture classique transmise dans les collèges, notamment jésuites ; mais il y ajoute la croyance dans le progrès indéfini de l'humanité vers le bonheur grâce à la raison et à la science. En même temps, les classes dominantes s'efforcent d'imposer au peuple certaines de leurs propres valeurs. Cette tentative d'acculturation, le plus souvent insidieuse, répond à la fois aux prétentions absolutistes et centralisatrices de l'État monarchique et à la volonté de l'Église d'épurer la religion populaire de tous ses éléments jugés superstitieux. Attaquée de l'extérieur, menacée de l'intérieur par la lente contamination de l'écrit et le recul de l'analphabétisme, la culture populaire réussit cependant à se survivre avec ses croyances et ses pratiques.